



Freshfields Bruckhaus Deringer

Prix 2012

MEILLEUR ÉTUDIANT JURISTE D'AFFAIRES



Les Echos

Un bref historique du Prix

Le Prix a été créé en 1989. Deux idées furent à l'origine de cette initiative du cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer LLP : d'une part, un souhait d'établir une communication entre les praticiens du droit et les étudiants, d'autre part, la volonté de créer une compétition inter-universitaire à l'échelon national.

L'idée d'un Prix ouvert à tous les étudiants des facultés de droit et d'écoles de France décerné par un jury représentatif des différentes professions du droit (professeurs, juristes d'entreprise et avocats) s'est imposée.

Les premiers contacts ont été pris avec les responsables de certaines universités et le premier Prix a eu lieu en décembre 1989.

Le cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer LLP s'est associé avec le quotidien *Les Echos* en 1992. Cette association a renforcé l'image du Prix. Il trouvait ainsi une reconnaissance dans le monde des affaires, étroitement lié aujourd'hui au monde juridique.

Cette reconnaissance du monde des affaires est allée de pair avec une reconnaissance croissante dans le milieu universitaire.

Le nombre de candidatures augmente chaque année, nous parvenant d'universités et d'écoles toujours plus nombreuses. Des professeurs responsables de diplôme de troisième cycle prennent contact avec nous pour en savoir plus et nous recommander leurs meilleurs éléments.

Le déroulement des épreuves

Les organisateurs du Prix retiennent douze candidats parmi ceux qui ont envoyé leur dossier.

Le règlement du concours prévoit deux épreuves. La première épreuve est précédée d'un petit déjeuner au cours duquel les membres du jury et les étudiants ont l'occasion de faire connaissance.

Elle se déroule au cours de la matinée. Six équipes de deux personnes sont constituées. Il est proposé à chaque équipe une affaire fictive opposant deux parties, lesquelles doivent exposer leurs positions et en débattre.

Six étudiants sont ainsi sélectionnés pour participer à la seconde épreuve.

La seconde épreuve se déroule au cours de l'après-midi. Chaque candidat est interrogé par le jury. Au cours de cet entretien, il est posé au candidat, indifféremment, des questions de culture générale ou de culture juridique. L'objet de ces questions est de permettre au jury d'apprécier non seulement les connaissances et l'esprit juridique du candidat, mais surtout sa personnalité et ses qualités humaines. Le candidat peut être interrogé soit en français, soit en anglais.

Le jury se réunit après l'audition du sixième candidat pour choisir trois lauréats.

L'annonce des résultats et la remise des Prix a lieu au cours d'une soirée en présence des membres du jury, des douze étudiants sélectionnés et de nombreux autres invités.

PRÉSIDENTS DES JURYS

- | | |
|------|--|
| 1989 | Philippe Bouriez
Président du Groupe Cora
Révillon Editions Mondiales |
| 1990 | Jean Deflassieux
Président Honoraire du
Crédit Lyonnais
Président de la Banque des
Echanges Internationaux |
| 1991 | Yvette Chassagne
Présidente Honoraire de
l'U.A.P. |
| 1992 | Thierry Jacquillat
Directeur général du Groupe
Pernod Ricard |
| 1993 | Maurice Herzog
Ancien Ministre
Conseiller du Président
du Groupe Schneider
Président du Groupe Triton
France |
| 1994 | Ernest-Antoine Seillière
Président-Directeur
général de la C.G.I.P.
Vice-Président du C.N.P.F. |
| 1995 | Michel Freyche
Président Honoraire de la
B.F.C.E.
Président de l'A.F.B.
Vice-Président du C.N.P.F. |
| 1996 | Jacques Toubon
Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice |
| 1997 | Guy Canivet
Premier Président de la Cour
d'appel de Paris |
| 1998 | Yves Mouriès
Président-Directeur général
de la société Aigle |



1999	Louis Gallois Président de la SNCF
2000	Jean-Marie Dru Président International de TBWA Worldwide
2001	Martin Vial Président de La Poste
2002	Claude Bébéar Président du Conseil de surveillance du Groupe AXA
2003	Dominique Perben Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
2004	Daniel Lebègue Président de l'Institut Français des Administrateurs Ancien Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations
2005	Daniel Bouton Président-Directeur général de la Société Générale
2006	Franck Riboud Président-Directeur général du Groupe Danone
2008	Martin Bouygues Président-Directeur général de Bouygues
2009	Jean-François Cirelli Vice-Président et Directeur général délégué de GDF Suez
2010	Augustin de Romanet Directeur général de la Caisse des Dépôts
2011	Pierre-André de Chalendar Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain

Le profil des candidats

Ce Prix décerné chaque année sur concours, depuis 1989, est ouvert aux meilleurs étudiants des facultés de droit et d'écoles de France qui se sont préparés à une carrière d'avocat d'affaires.

Le but de ce concours est d'attribuer un prix à des étudiants qui sont non seulement de bons juristes, mais également des personnes de caractère, dotées d'un esprit d'entreprise et capables d'exposer clairement leurs idées.

Ce concours est ouvert aux candidat(e)s :

- soit titulaires d'un M1 de droit complété par un cursus dans une grande école française et/ou dans une université étrangère
- soit titulaires ou inscrit(e)s dans un troisième cycle de droit
- et ayant une bonne maîtrise (écrite et orale) de la langue anglaise

Les prix

Les lauréats se voient attribuer les prix suivants :

1er prix : 6 000 €, une collaboration* ou un stage rémunéré** au cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer LLP à Paris (au choix du lauréat), et un abonnement numérique d'un an au quotidien *Les Echos*.

2ème prix : 4 000 €, une collaboration* ou un stage rémunéré** au cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer LLP à Paris (au choix du lauréat), et un abonnement numérique d'un an au quotidien *Les Echos*.

3ème prix : 2 000 €, une collaboration* ou un stage rémunéré** au cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer LLP à Paris (au choix du lauréat), et un abonnement numérique d'un an au quotidien *Les Echos*.

*sous réserve de remplir les conditions pour être avocat en France et dans un délai de 18 mois à compter du jour de remise du prix.

**stage de 6 mois pour le 1er prix et de 3 mois pour le 2ème et le 3ème prix.

Le jury

Le jury est composé de deux professeurs d'universités, de quatre juristes d'entreprise, de trois avocats et d'un membre de la rédaction des *Echos*. Il est présidé par une éminente personnalité.

Cette composition donne l'occasion à des hommes et femmes de terrain de renforcer leurs liens avec le monde universitaire et d'informer les étudiants des possibilités de carrières dans le secteur privé.

Contact

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec **Alix du Halgouet / Benoît Banchereau**

T +33 1 44 56 44 56

E alix.duhalgouet@freshfields.com

E benoit.banchereau@freshfields.com

